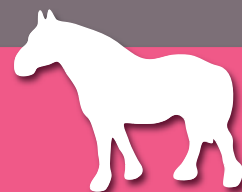


LE TRAVAIL DE LA VIGNE



Intérêt principal : très haute précision

Les bénéfices secondaires sont :

- Tassement non régulier (pas de bande continue comme avec les roues)
- Travail lent (entre 2,5 et 3 km/h), on sait que la force de compactage est directement liée à la vitesse de travail
- Traction plus horizontale que verticale
- **Pas de vibrations (facteur d'aggravation des sols déstructurés)**

Il faut quand même conclure que la conjugaison de tous ces facteurs permet d'obtenir un **Taux d'activité biologique des sols supérieurs de 40%**.

	INTÉRÊTS TECHNIQUES	INTÉRÊTS AGROLOGIQUES
Travailler les plantiers	Fragilité des pieds, parcelle non piquetée	Garder la motte, favoriser l'enracinement profond
Travailler les très vieilles vignes	Lignes devenues serpentine	Protège les racines françaises sur pieds affranchis
Décavillonnages de défoncé	Abandon du désherbage chimique intégral vers un travail mécanique	idem Non polluant
Travailler les terrains à forte pente ou en petites terrasses	Logistique tracteur, chenillard pénible, gain de temps	
Les grands terroirs	Protection des souches et des sols	Augmenter l'activité biologique des sols

Travail du sol pour principalement éviter l'enherbement

	TEMPS DE TRAVAIL / HA	ACTION
Labour d'automne	12 à 22 h	Butter « pousser la terre » (vers les souches)
Labour sortie d'hiver	12 à 22 h	Débuter « tirer la terre »
Décavillonnage	5 à 8 h	Ultime désherbage sous le rang
Labour de printemps	12 à 22 h	mettre à plat
Binages	3 à 8 h	Nombre de passage selon pousse de l'herbe (stade plantule)
Cultivateur (sols difficiles) ou canadien (sols souples)	5 à 10 h	Griffage plus ou moins profond après tassement : pluie, bande de roulement



Entretien et récolte

	TEMPS DE TRAVAIL / HA	ACTION
Pulvérisation	1 à 2 h	Tous les 8 jours en saison
Poudrage	1 à 2 h	Soufre fleur
Vendanges	5 h	Ramassage caissettes (8 coupeurs, 1 passage tous les 4 rangs)

Ce document a été réalisé grâce à l'aimable participation de Jean Clopes et Olivier Pichaud, les itinéraires techniques et références chiffrées sont pris pour des vignes du sud est de la France